

Image not found or type unknown



Voisin fait du feu dangereux

Par **commandeurmatthieu**, le **27/07/2008** à **17:29**

Bonjour a tous je suis nouveau sur ce forum que un ami ma conseillé
VOILA j'ai actuellement des problèmes avec mon voisin
Et je viens quérir de l'aide auprès de vous
VOICI MA QUESTION
Mon voisin a t'il le droit de faire du feu à côté de mon garage (en bois) ???
J'ai peur que mon garage prenne feu et qu'il soit détruit
Donc j'aimerais savoir si il doit y avoir une distance minimal a respecter entre un feu et une construction
merci de me répondre

Par **JamesEraser**, le **09/08/2008** à **22:36**

Contactez les services de mairie. Si votre localité dispose d'une déchetterie, il y a fort à parier que le maire ait interdit le brûlage des déchets végétaux. Y contrevenir constitue une contravention.
Experatoo ment